



Sortir
de chez soi
pour mieux vivre
à domicile

sams

STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT
MEDICO-SOCIAL

Qu'est-ce qu'un Centre d'accueil temporaire ?

Les Centres d'accueil temporaire (CAT) font partie des structures d'accompagnement médico-social vaudois. Ces centres permettent d'accueillir en journée, une ou plusieurs fois par semaine, des personnes âgées vivant à domicile, fragilisées par la vieillesse, un handicap ou l'isolement.

Les professionnels de l'accueil médico-social des Centres d'accueil temporaire peuvent répondre aux difficultés posées par des troubles physiques modérés à sévères ou des troubles cognitifs légers à modérés.

En fréquentant régulièrement les Centres d'accueil temporaire, les usagers et leurs familles, réalisent qu'il est possible de conserver leur autonomie. Ils peuvent continuer à vivre chez eux, tout en profitant d'une vie sociale animée pour lutter contre la solitude et l'isolement, bénéficier d'accompagnement, de soins réguliers et d'un suivi socio-médical.

Cette offre favorise le maintien à domicile. En prenant le relais des proches aidants, les Centres d'accueil temporaire contribuent durablement à une meilleure qualité de vie des personnes âgées dépendantes et de leurs familles.

Quelles sont les services proposés ?

Les Centres d'accueil temporaire offrent des possibilités d'accompagnement souples et diversifiées, adaptées aux besoins des usagers pour une demi-journée, une journée entière et, selon les institutions, pour une nuit ou durant le week-end. L'accueil est en principe limité à : 48 heures de suite maximum de présence, toutes prestations confondues, maximum 5 journées par semaine, maximum 3 nuits par semaine. Les horaires dépendent de chaque Centre d'accueil temporaire. Ils sont fréquemment proposés entre 9 h - 9 h 30 et 17 h - 17 h 30.

De manière générique, on y trouve :

- des animations socio-culturelles, notamment avec des activités diverses telles que jeux, sorties à des spectacles, gymnastique, lectures, confection de repas, informatique, etc. ;
- des repas en commun (midi/soir), collation, possibilité de sieste ou d'accueil pour la nuit ;
- des soins ambulatoires (soins d'hygiène, pansement, soins de base psychiatriques et psychogériatriques, accompagnement pour le suivi du traitement médicamenteux, etc.) ;
- des prestations spécifiques telles que coiffure, manucure, physiothérapie, etc.



Un accueil adapté à vos besoins, la sécurité en plus

Vos besoins en accompagnement sont évalués par les responsables du Centre d'accueil temporaire. L'évaluation tient compte de votre situation, de votre projet de vie à domicile, mais aussi de vos proches aidants et du centre médico-social (CMS) si vous y avez recours.

Les prestations sont assurées par des professionnels qualifiés. À vos côtés pour vous accompagner, ils tiennent compte des besoins individuels et garantissent un standard de qualité élevé.

► Bon à savoir

Les Centres d'accueil temporaire qui disposent d'un service de transport peuvent passer vous chercher à domicile et vous ramener en fin de journée, selon l'évaluation faite de votre besoin d'aide.





Combien coûte l'accueil dans un Centre d'accueil temporaire ?

Une participation forfaitaire aux prestations sociales, hôtelières et de loisir (ou de divertissement), est à la charge du bénéficiaire, ainsi que pour le transport si celui-ci est réalisé par l'institution d'accueil.

Les coûts des prestations varient en fonction du type de prise en charge, c'est pourquoi vous trouverez **en annexe les tarifs détaillés des prestations des Centres d'accueil temporaire.**

Pour les bénéficiaires des prestations complémentaires (PC AVS/AI), seul le repas est facturé, soit CHF 15.- pour le repas du midi et CHF 10.- pour le repas du soir. Le tarif de nuit est réduit à CHF 15.-.

Où trouver un Centre d'accueil temporaire près de chez soi ?

Il existe une soixantaine de Centres d'accueil temporaire répartis dans tout le canton de Vaud.
Pour connaître l'adresse de celui qui est le plus proche de chez vous, adressez-vous :

- au bureau régional d'information et d'orientation (BRIO) de votre région :
Lausanne: www.reseau-sante-region-lausanne.ch
Haut-Léman: www.reseau-sante-haut-leman.ch
La Côte: www.reseau-sante-lacote.ch
Nord Broye: www.reseau-sante-nord-broye.ch
- au Centre médico-social (CMS) de votre quartier ou de votre région : www.avasad.ch
- à votre médecin traitant qui peut également vous renseigner de manière détaillée ;
- auprès des associations faîtières, www.heviva.ch, www.federems.ch et www.fhv.ch.

En cas de questions générales :
www.vd.ch/cat